



**CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**  
Procès-verbal - Rencontre du 19 octobre 2022

**DATE :** 19-10-22022, 19 h

**LIEU :** À l'école de l'Escalade

**Personnes présentes**

Maryse Desroches	Direction
Sévérine Duranleau	Représentant(e) des parents
Fannie Lavoie	Représentant(e) des parents
Simon Lefebvre	Représentant(e) des parents
Isabelle Robichaud	Représentant(e) des parents
Katy Sirois	Représentant(e) du personnel enseignant
Heidi Tremblay	Représentant(e) du personnel enseignant
Julie Choquette	Représentant(e) des professionnels
Nadine Drolet	Représentant(e) du personnel de soutien

**Personne(s) absente(s)**

Simon Jomphe	Représentant(e) des parents
Annie-Monica Daigle	Représentant(e) du service de garde

**Public**

Aucun public

Numéros de décisions	Sujets		Résumé
<b>1. Bloc d'ouverture</b>			
	1.1.	Ouverture de la séance, mot de bienvenue et vérification du quorum	Nous avons quorum.
042-CE 2022/2023-01	1.2.	Adoption de l'ordre du jour	<p>L'ordre du jour est adopté avec les ajouts suivants :</p> <p>Autres sujets :</p> <p>3.5.1. Approbation des sorties du service de garde (pour prise de décision).</p> <p>3.5.2. Sécurité autour de l'école</p> <p>Sur proposition de M. ou Mme Séverine Duranleau, <b>il est résolu à l'unanimité</b> d'adopter l'ordre du jour.</p> <p style="text-align: right;"><b>ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ</b></p>
	1.3.	Procédure d'élection au poste de président	<p>Un responsable des élections est nommé : Maryse Desroches</p> <p>Ouverture de la période de mises en candidature.</p> <p>Une personne se propose ou propose une autre personne. Les personnes nommées acceptent ou non leur mise en candidature.</p> <p>S'il y a plus d'un candidat, un vote secret est tenu.</p>
<b>2. Bloc décision</b>			
042-CE 2022/2023-02	2.1.	Élection au poste de présidente ou de président du conseil d'établissement	<p>Nadine Drolet propose Séverine Duranleau comme présidente du C.É. Madame Duranleau accepte la mise en candidature.</p> <p>Mme Duranleau est élue par acclamation</p>

042-CE 2022/2023-03	2.2.	Désignation d'une remplaçante ou d'un remplaçant au poste de présidente ou de président	Simon Lefebvre se propose comme remplaçant.  Monsieur Lefebvre est élu par acclamation.
042-CE 2022/2023-04	2.3.	Nomination d'un membre de la communauté	Madame Kim Girard de la maison des jeunes « La Marginale » a approché la direction pour proposer sa participation au CÉ de l'Escalade à titre de représentante de la communauté.  Les membres sont en faveur de la proposition. Madame Desroches communiquera avec Kim Girard pour lui confirmer qu'elle est la représentante de la communauté sur le CÉ et l'inviter aux prochaines séances.  <b>ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ</b>
042-CE 2022/2023-05	2.4.	Adoption des règles de régie interne du CÉ	La direction présente les règles de régie interne et attire l'attention sur deux nouveautés : - La possibilité d'approuver des activités par courriel (article 7.6). - La nomination d'un parent remplaçant dans le cas où un parent démissionne de son mandat avant la fin (article 10.2.8).  Sur proposition de M. Simon Lefebvre, <b>il est résolu à l'unanimité</b> d'adopter les règles de régie interne du CÉ.  <b>ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ</b>
042-CE 2022/2023-05	2.5.	Adoption du calendrier des rencontres du conseil d'établissement	La direction présente une proposition de calendrier pour la tenue des séances.  Sur proposition de M. Guillaume Morin, <b>il est résolu à l'unanimité</b> d'adopter le calendrier des rencontres CÉ.  <b>ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ</b>
042-CE 2022/2023-07	2.6.	Adoption du budget de l'école	La direction présente le sommaire du budget de l'école pour l'année 2022-2023.  Un membre demande à voir l'état financier complet pour l'année 2021-2022. La direction fera les vérifications nécessaires et un suivi sera fait.  Sur proposition de M. Isabelle Robichaud, <b>il est résolu à l'unanimité</b> d'adopter le budget de l'école.  <b>ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ</b>

042-CE 2022/2023-08	<b>2.7.</b>	<b>Présentation des mesures budgétaires</b>	<p>La direction présente les différentes mesures budgétaires octroyées par le MEQ et la façon dont l'école les utilisera.</p> <p>Les membres du CÉ approuvent la ventilation des mesures présentées.</p>
042-CE 2022/2023-09	<b>2.8.</b>	<b>Approbation des sorties éducatives</b>	<p>La direction présente le tableau des activités et sorties éducatives prévues pour l'année 22-23.</p> <p>Simon Lefebvre approuve les sorties éducatives.</p> <p style="text-align: right;"><b>APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ</b></p>
042-CE 2022/2023-10	<b>2.9.</b>	Approbation de la planification des COSP	<p>La direction présente la planification des contenus en orientation scolaire et professionnelle pour l'année 22-23.</p> <p>Sur proposition de Mme Katy Sirois, <b>il est résolu à l'unanimité</b> d'approuver la planification des COSP</p> <p style="text-align: right;"><b>APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ</b></p>
042-CE 2022/2023-11	<b>2.10.</b>	<b>Approbation de la planification éducation sexualité</b>	<p>La direction présente la planification des contenus en éducation à la sexualité pour l'année 22-23.</p> <p>Sur proposition de Mme Isabelle Robichaud, <b>il est résolu à l'unanimité</b> d'approuver la planification des contenus d'éducation à la sexualité.</p> <p style="text-align: right;"><b>APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ</b></p>
	<b>2.11.</b>	Période de questions au public	Pas de public

### 3. Informations

	3.1.	Communications de la présidence	Pas de communication
	3.2.	Communications du représentant du comité de parents	<p>Guillaume Morin est le nouveau représentant du comité de parents :</p> <p>La première rencontre était essentiellement consacrée aux élections.</p> <p>3 nouvelles écoles primaires seront construites.</p>
	3.3.	Communications de la représentante du service de garde	Madame Daigle étant absente, il n'y a pas de communication.
	3.4.	Communications de la direction	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Première communication et bulletins <ul style="list-style-type: none"> <li>○ 1<sup>re</sup> communication 14 octobre (quelques ajustements ont dû être faits)</li> <li>○ Premier bulletin : 18 novembre – 20%</li> <li>○ 2<sup>e</sup> bulletin : 13 mars – 20%</li> <li>○ 3<sup>e</sup> bulletin : 30 juin – 60%</li> <li>○ Anglais intensif :</li> <li>○ Bulletin 1 : 18 novembre</li> <li>○ Bulletin 2 : 31 janvier</li> <li>○ Bulletin 3 : 19 avril</li> <li>○ Bulletin 4 : 30 juin</li> </ul> </li> <li>• Projet éducatif : la direction présente un power point qui explique la démarche pour l'élaboration du projet éducatif et quelques premières recommandations de l'équipe école.</li> <li>• Projet-pilote aide à la classe : l'école a été sélectionnée pour faire partie d'un projet-pilote. Subvention de 105 000\$ cette année et 105 000\$ l'an prochain.</li> <li>• Cour d'école pavillon 2 : les travaux ont été réalisés à l'été. Les derniers éléments (buts de soccer) devraient arriver la semaine prochaine. Inauguration ou vidéo d'inauguration à venir sous peu.</li> <li>• Formation pour les nouveaux membres du CÉ : Formation obligatoire pour les</li> </ul>

			nouveaux membres. Nous devons nous assurer que tous les membres aient reçu la formation.
042-CE 2022/2023-12	3.5.	<p><b>Autres sujets :</b></p> <p>3.5.1 : Approbation des sorties de service de garde</p> <p>3.5.2 : Sécurité aux abords de l'école</p> <p>3.5.3 : Complétion de formulaires</p>	<p>3.5.1.</p> <p>Maryse Desroches présente le tableau des sorties du service de garde.</p> <p>Sur proposition de M. Simon Lefebvre, <b>il est résolu à l'unanimité</b> d'approuver les sorties et activités du service de garde</p> <p style="text-align: right;"><b>APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ</b></p> <p>Approuvé à l'unanimité</p> <p>3.5.2. Sécurité aux abords de l'école</p> <p>Un parent a demandé à un membre de CÉ d'apporter les points suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• En dehors des heures de classes (soir et fins de semaines), des citoyens se promèneraient sur les terrains du pavillon 1 ou 2, entre autres sur le terrain de soccer, avec des animaux. On demande si la présence d'animaux a amené des problématiques en lien avec des déchets/excréments que le personnel aurait dû nettoyer ?</li> </ul> <p>Cela ne cause pas de problème. Nous n'avons pas eu à ramasser d'excréments.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le matin, il y souvent des parents avec des gros chiens (souvent plus haut que les enfants) tout près de l'entrée de la cour du pavillon 1, ce qui semble occasionner de l'anxiété pour les petits de devoir 'traverser' une haie de gros chiens. Est-ce que le personnel s'est aperçu de la situation et est-ce qu'un mémo dans le prochain info parents serait de mise ?</li> </ul> <p>Nous vérifierons auprès du personnel. Les chiens sont interdits sur la cour, mais nous ne</p>

			<p>pouvons pas vraiment les interdire dans la rue et sur le trottoir.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Entre le débarcadère du centre communautaire et la traverse des brigadiers entre les 2 pavillons, il y a un chemin asphalté qu'empruntent les enfants. Il y a souvent un parent, assis sur les blocs de béton soutenant les œuvres artistiques, avec un gros chien (golden doodle) en laisse, mais qui jappe beaucoup. Des enfants auraient peur de passer par là, car le chien jappe à répétition et assez fort. Est-il possible, qu'un mémo soit inclus dans le prochain info parents ?</li> </ul> <p>Nous privilégions une approche individualisée, comme il s'agit d'un seul parent.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Malgré les nouveaux panneaux indiquant les interdictions de virage en U près de l'école, nous voyons encore plusieurs fois par jour des parents en faire. Est-ce-que vous avez été informés de présence policière en lien avec cela ?</li> </ul> <p>L'école sollicite à l'occasion la présence policière. Les parents sont invités à communiquer avec le 311 pour demander d'augmenter la présence policière.</p> <p>3.5.3. Les formulaires relatifs au conseil d'établissement sont complétés par les membres et remis à la direction.</p>
	<b>3.6.</b>	<b>Levée de l'assemblée</b>	L'ordre du jour étant épuisé, Simon Lefebvre propose la levée de l'assemblée. la rencontre prend fin à 21h33.
	Signature de la présidente		Signature de la direction